

## EXTRAIT DU PROJET PEDAGOGIQUE

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Robert Buisson

#### Objectifs éducatifs de l'association :

L'association EVADE a établi un projet associatif qui présente les grandes orientations de l'association. Il donne sens et fixe le cadre général à l'action d'Evade, en positionnant les valeurs et objectifs éducatifs poursuivis, développés dans le projet Éducatif Global porté par l'association.

Les objectifs éducatifs sont fondés sur les principes de l'éducation nouvelle et des méthodes actives :

- rendant l'enfant acteur et responsable de son développement
- donnant un sens éducatif aux actions et aux activités, en développant des pratiques éducatives ludiques
- chargeant les actions de leur sens, en opposition à une vision consuméristes des activités.

Ils visent à aider l'enfant à comprendre, à être autonome, à s'émanciper, et intègrent la notion de plaisir comme moteur du développement, des apprentissages, des découvertes et de la construction de soi.

#### Les objectifs éducatifs sont :

- D'un point de vue social, d'accueillir tous les enfants et leurs familles, dans le respect de leur singularité et de leur différence en recherchant les moyens de lutter contre les inégalités
- D'un point de vue éducatif :
  - de favoriser la création et l'expression, en respectant les besoins et les caractéristiques propres à chaque âge
  - de veiller à ce que l'enfant prenne soin de lui et des autres : hygiène, santé, alimentation, sommeil, prévention des violences
  - de favoriser le respect mutuel et l'image de soi, aider l'enfant à dépasser ses limites et surmonter ses propres obstacles, en lui faisant vivre des situations de réussite et en l'aidant à les conscientiser
  - d'accompagner les enfants dans leur scolarisation :
  - d'édifier un mode de rapport aux autres (place dans le groupe, savoir être, règle de vie...) et promouvoir des valeurs : écoute, coopération, entraide, solidarité
  - de transmettre le plaisir de participer et de partager
  - de favoriser les échanges avec autrui et la coopération :
  - de favoriser le « vivre ensemble », la socialisation : former les enfants aux valeurs citoyennes dans le respect de l'autre, des règles collectives et des obligations inhérentes à la vie de la cité, en participant activement aux animations et aux grandes manifestations de la ville.
  - de renforcer les conditions de la participation des familles en lien avec l'association, l'école et le quartier, en créant de multiples occasions de rencontre et en convoquant leurs compétences dans des activités partagées avec l'enfant
  - d'instaurer et dynamiser des partenariats avec l'ensemble de la communauté éducative afin d'améliorer la continuité et la cohérence des projets.

#### Objectifs pédagogiques :

1. Activités de loisirs et environnementales à travers une démarche de découverte et d'apprentissage.
2. Autonomie.
3. La socialisation de l'enfant (à travers une approche systémique).

### **Objectifs opérationnels :**

- 1.1 Etre capable de proposer diverses activités ; sous une autre approche, avec un autre regard.
- 1.2 Etre capable de promouvoir les envies des enfants dans une démarche de partage et de démonstration des savoirs par ces derniers.
- 1.3 Etre capable de valoriser une démarche environnementale de façon pertinente et adaptée.
  
- 2.1 Etre capable de valoriser la prise d'initiative chez l'enfant dans un cadre apportant une sécurité physique, morale et affective.
- 2.2 Etre capable de valoriser la responsabilité chez l'enfant.
  
- 3.1 Etre capable de favoriser la vie en collectivité ainsi que le respect des règles.
- 3.2 Etre capable de placer l'enfant au sein d'un groupe en tenant compte de ses envies et sensibilités.
- 3.3 Etre capable de placer la famille comme étant un des fondements de la construction de l'enfant.
- 3.4 Etre capable de placer l'adulte comme étant un régulateur de loisirs et non un législateur

### **Présentation de l'équipement :**

Le centre de loisirs est hébergé au sein d'un bâtiment nommé Robert Buisson ; en hommage à l'ancien résistant et grand défenseur de l'environnement et de la nature qu'il fut. Ce centre se trouve sur le domaine de la Frange Verte et est composé de deux bâtiments. Le premier accueille le lieu de restauration ainsi que des pièces administratives, le deuxième accueille sur deux étages différentes salles d'activités et repos adaptées aux enfants et usages.

L'équipement et l'équipe pédagogique ont pour vocation de défendre la composante « environnement » à travers la valeur d'Education au Développement Durable inscrite dans le projet de l'association.

### **Rôle de chacun :**

#### **Rôle du directeur (DTE/dir. alsh) :**

Il est là pour diriger une équipe avec l'aide d'un outil qu'il construit et fait évoluer : le projet pédagogique. Il doit assurer la pérennité du centre en assurant un travail de lien avec la famille ; fournir une sécurité morale, physique et affective à l'enfant.

#### **Rôle du remplaçant du directeur (DTE) :**

C'est le premier animateur ; hors temps d'animations directes, il est là pour seconder le directeur dans les tâches administratives et le remplacer en cas d'absence, il participe à la préparation des réunions d'équipe, à l'élaboration du projet pédagogique et à sa mise en place sur le terrain.

#### **Rôle de l'animateur permanent (réf. PM et animateur) :**

De part sa présence tout au long de l'année ainsi que de sa formation, l'animateur permanent va être le relais de l'équipe de direction sur le terrain. Il a donc un rôle d'animateur référent. Pour cela il va porter des projets d'animation construits et travaillés, il va accompagner les nouveaux animateurs dans leurs parcours de formation ainsi que dans la découverte du centre.

#### **Rôle de l'animateur vacataire :**

Il doit porter des animations en concordance avec les objectifs du projet pédagogique et les contraintes du moment (météorologique, âge des enfants accueillis sur la période, ....).

N.B. : ce n'est pas un professionnel de l'activité, il n'en est pas moins considéré comme tel sur les temps de présence de l'enfant.

### **Journée type :**

La journée débute par une arrivée de l'équipe à 7h45 afin d'assurer un accueil pour 8h00. Afin de respecter le rythme de chacun les journées types sont différentes selon les deux tranches d'âges.

## Journée type 3-5 ans

Accueil (8-9h30) :

L'organisation de ce temps vise deux objectifs :

1- Permettre de respecter le rythme de chacun :

- En accueillant les enfants de façon échelonnée et par tranche d'âge de 8h à 9h30. Accueil sur deux salles. En salle chausson et salle dînette.
- En proposant un temps libre à l'enfant où il choisit selon son humeur ce qu'il veut faire (jeux de société, lecture, jeux extérieurs...).

2- Instaurer un climat de confiance et de sécurité pour les familles et les enfants :

- En organisant un accueil individuel par le directeur du centre de loisirs, qui peut répondre aux questions des familles.
- Les animateurs se doivent d'être présents, disponibles et à l'écoute des enfants et des familles durant ce temps afin de répondre aux questions des enfants et des familles, de les rassurer.
- En étant à l'écoute de l'envie des enfants, ce temps est libre, l'animateur peut proposer diverses activités aux enfants.
- En expliquant et en inscrivant les enfants sur les activités de leurs choix.

A partir de 9h un animateur proposera aux enfants de sortir à l'extérieur.

Rassemblement (9h30) :

C'est un moment important de la journée où l'ensemble du groupe est réuni de manière ludique pour partager un petit temps de jeux, de chant ou de danse avant de se séparer pour les activités.

L'activité du matin (10h à 11h) :

Nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant, mais aussi dans une volonté d'ouverture pour les enfants :

- Développer la liberté de choix et la responsabilisation de l'enfant en permettant à l'enfant de choisir son activité.
- Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.

Temps Libre (11h00-11h20) :

Afin de respecter le rythme de chacun, les enfants ont la possibilité de rester en temps libre dans les salles, où à l'extérieur.

Temps du repas (11h30-12h30) :

L'organisation de ce temps vise 2 objectifs :

1- Développer l'autonomie et la responsabilisation :

- Chacun se sert.
- Laisser la possibilité de faire par soi-même.
- En participant au débarrassage de table, au nettoyage.

2- Favoriser un climat convivial :

- En se plaçant avec qui l'on veut.
- En mettant un animateur par table.

Temps calme ou de sieste (12h30) :

Objectif : respect du rythme de chacun.

- En adaptant la forme et la durée à chaque individu.
- En permettant à chacun d'avoir un temps de repos (3-4 ans en couchettes).

Rassemblement (14h30).

Temps d'activités (15h- 16h).

Temps libre (16h-16h30).

Goûter (16h30) :

L'organisation de ce temps vise 2 objectifs :

Evade

Développer l'autonomie et la responsabilisation et favoriser un climat convivial.

Accueil du soir (17h-18h) :

Le fonctionnement est identique à l'accueil du matin

### Journée type 6-11ans

Accueil (8-9h30) :

L'organisation de ce temps vise deux objectifs :

Permettre de respecter le rythme de chacun et d'instaurer un climat de confiance et de sécurité pour les familles et les enfants :

Rassemblement (9h30) :

C'est un moment important de la journée où l'ensemble du groupe est réuni de manière ludique pour partager un petit temps de jeux, de chant ou de danse avant de se séparer pour les activités.

L'activité du matin (10h-11h30).

Temps libre (11h30-12h15).

Temps du repas (12h15-13h30) :

A 12h15 les enfants sont rassemblés dans la salle d'activités, un petit temps d'animation calme est organisé par des animateurs (lecture d'histoires, chants, petits jeux...)

Les enfants sont envoyés dans la salle restauration de manière échelonnée.

Temps Calme (13h30-14h).

Temps libre (14h-14h30) :

Durant ce temps, les enfants pourront continuer leurs activités en intérieur, mais ils auront également la possibilité de partir en temps libre extérieur.

Rassemblement (14h30).

Activités de l'après midi (15h-16h30).

Goûter (16h30-17h).

Accueil du soir (17h-18h) :

Le fonctionnement est identique à l'accueil du matin.

### **Communication famille :**

Afin de valoriser l'enfant, la communication aux familles est axée autour d'un :

- Retour positif et présentation de la journée de l'enfant effectué par les animateurs permanents et vacataires.
- Retour négatif à la discrétion du responsable du centre de loisirs.

Distribution des programmes d'activités à l'accueil du centre.

Organisation de temps de valorisation des activités (expositions, ateliers parents/enfants,...)

### **Évaluation :**

La difficulté sur ce type d'accueil peut venir du fait qu'une partie des critères sont implicites ; c'est-à-dire non quantifiables.

Néanmoins ils restent nécessaires voir indispensables afin d'évaluer notre démarche et ainsi adapter les actions de façon pertinente.

Une liste exhaustive de critères permet de nous situer dans un premier temps sur l'année en cours ; cette liste a pour but d'être évolutive.

Evade

- Originalité et diversité des programmes d'activité.
- Participation active des enfants à l'élaboration des programmes.
- Retour positif des parents et/ou de l'enfant sur une ou des activités.
- Les règles de la vie en collectivité sont acquises par tous et transmises par tous.
- Etre reconnu comme étant un pôle d'excellence.
- Etre reconnu comme étant un acteur éducatif par la famille.
- L'enfant reconnaît l'adulte comme étant accompagnateur de ses loisirs.